



Note de recherche -Novembre 2025

Les mondes scolaires face aux attentats depuis 2015

Sébastien Ledoux
Maître de conférence à l'Université de Picardie Jules Verne

L'étude *Les mondes scolaires face aux attentats depuis 2015* a été réalisée depuis 2017 dans le cadre du « Programme 13-Novembre » (pilotage : CNRS, Inserm et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)¹. Cette étude se fonde en partie sur une enquête de terrain (105 entretiens) auprès d'acteurs très variés du monde scolaire : ministre, conseillers ministériels, chef du Service de défense et de sécurité, membres Dgesco, IA-IPR, chefs d'établissement du second degré, directeur/directrice d'écoles du premier degré, enseignants des premier et second degré, documentaliste, CPE, assistante sociale scolaire, infirmières scolaires, élèves du second degré, parent d'élèves.

A l'occasion des 10 ans des attentats de novembre 2015, cinq thèmes ont été identifiés, suivis de cinq propositions.

1. Santé mentale des jeunes

Les attentats et les menaces terroristes (exercice « intrusion-attentats ») sont devenus, depuis 2015, une composante de l'expérience scolaire de l'ensemble des élèves, de la maternelle à la terminale. Ils ont eu des effets sur le sentiment de vulnérabilité parmi certains élèves. Par ailleurs, l'enquête confirme une banalisation chez les élèves de la vue des images de violences extrêmes (ici terroristes) diffusées sur les réseaux sociaux.

Or, les différentes enquêtes (dont la dernière étude « Mentalo » de l'Inserm en 2025) ont montré parallèlement depuis plusieurs années une forte augmentation

¹ Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-10-EQPX-0021 Programme 13-Novembre. Il a été rendu possible grâce au soutien du Rectorat de Paris qui a mis à disposition son auteur auprès de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour le Programme 13-Novembre.

des troubles anxieux et dépressifs chez les jeunes de 11 à 30 ans, soit la classe d'âge qui a vécu les attentats et la prévention des risques terroristes en milieu scolaire depuis dix ans. Les facteurs avancés (période de confinement/Covid, usages des écrans et réseaux sociaux) n'évoquent pas les attentats et menaces terroristes dans la question de la santé mentale des jeunes devenue priorité nationale.

Première proposition

- . Sensibiliser les acteurs éducatifs sur la santé mentale des jeunes
- . Augmenter les personnels de santé en milieu scolaire
- . Sensibiliser les élèves et parents d'élèves depuis la maternelle jusqu'au lycée aux risques sur la santé mentale des écrans/réseaux sociaux
- . Inclure les attentats et risques terroristes dans les études sur la santé mentale des jeunes

2. Enseignants

Les attentats ont montré la difficulté d'une réponse pédagogique sur les caricatures religieuses alors que cette question a été intégrée dans les programmes nationaux sans s'accompagner de formation (initiale et continue) auprès des personnels éducatifs.

Par ailleurs, les attentats, en particulier ceux visant directement des enseignants (Samuel Paty le 16 octobre 2020 et Dominique Bernard le 13 octobre 2023) ont également créé un sentiment de vulnérabilité augmentant le mal-être enseignant déjà bien documenté par des travaux.

Deuxième proposition

- .Instaurer un plan de formation nationale (PNF) pour les personnels éducatifs sur les caricatures religieuses, un projet déjà initié mais abandonné avant son application en 2022
- .Instaurer pour les enseignants une visite médicale tous les cinq ans auprès d'un médecin du travail et qu'elle leur soit autorisée, en dehors de cette période, en cas de demande de leur part

3. Mixité scolaire

Le contexte de ségrégation scolaire a pu jouer un rôle dans les difficultés rencontrées par les équipes éducatives après les attentats de janvier 2015 et de Samuel Paty. Des expérimentations favorisant la mixité scolaire ont été initiées dans 56 collèges suite aux attentats de 2015. Elles ont montré des effets positifs sur le bien-être personnel et sur la cohésion sociale des élèves (Cf. note n° 9 du Conseil scientifique de l'éducation nationale, avril 2023). Ces expérimentations locales n'ont pas été élargies au niveau du territoire national.

Troisième proposition

- . Amplifier au niveau national les expérimentations favorisant la mixité scolaire pour en faire une politique publique prioritaire du MEN, en y intégrant l'école privée.

4. Laïcité

Les attentats ont renforcé une politique éducative sur la laïcité menée par le ministère de l'Éducation nationale dans un cadre de plus en plus réglementaire depuis dix ans. La lutte engagée contre les « atteintes à la laïcité » dans une acception de plus en plus extensive du terme a dilué le sens du principe de la laïcité alors qu'un effort important était réalisé, en même temps, dans la formation du personnel éducatif sur le sujet.

La laïcité en milieu scolaire est devenue par ailleurs un outil de détection de comportements déviants et de coercition.

Les attentats ont également renforcé depuis dix ans une instrumentalisation par le politique de la laïcité en milieu scolaire créant des effets clivants contraire au principe de la laïcité, confondant politique éducative et communication politique.

Quatrième proposition

- . Mener une étude sur les pratiques administratives des « atteintes à la laïcité » au niveau national prise en charge par le CNESCO
- . Instaurer un plan de formation pour les personnels éducatifs sur le terrorisme djihadiste coordonné par le Musée- Mémorial du Terrorisme (MMT)

5. Les commémorations scolaires

Les attentats ont entraîné depuis 2015 la multiplication des commémorations (minutes de silence) en milieu scolaire sans évaluer les effets de cohésion sociale ni la portée éducative de cette pratique, en dehors de son caractère performatif. Ces rites d'hommages ont en revanche pu entraîner une déstabilisation des enseignants dans leurs pratiques éducatives en classe et/ou un ressentiment envers l'institution affectant leurs liens avec les autorités hiérarchiques.

Par ailleurs, la question des « incidents » d'élèves lors des minutes de silence a connu de façon récurrente une polarisation médiatique et une instrumentalisation politique aux effets clivants, soit le contraire de la fonction d'un rite qui doit rassembler une collectivité.

Cinquième proposition

- . Créer une mission scientifique sur les pratiques de la minute de silence évaluant leur efficacité éducative et les effets positifs/négatifs sur la cohésion scolaire